

COLLOQUE INTERNATIONAL

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

23 mai 2018

9h30 : Cérémonie d'ouverture

9h30-9h40 : Mot de bienvenue du Président de l'APAA

9h40-9h50 : Discours du Représentant de la Coopération Française

9h50-10h : Mot du Secrétaire Permanent de l'OHADA

10h-10h15 : Discours d'ouverture du Garde des Sceaux ou de son Représentant

10h15-10h45 : Cocktail d'ouverture

11h-11h20 : Propos introductifs : Par Pr **Dorothé COSSI SOSSA**, Secrétaire Permanent de l'OHADA

Première séquence : Le nouveau droit de l'arbitrage et la médiation OHADA

Sous la présidence de Me **Mamadou KONATE**, Secrétaire Général de l'APAA, Ancien Garde des Sceaux du Mali, Avocat au Barreau de Paris

11h20-11h35 : Le nouvel Acte Uniforme relatif à l'Arbitrage, par **Gaston KENFACK DOUAJNI** (HDR), Directeur de la Législation au Ministère de la Justice du Cameroun, Président de l'APAA, Président de la 49^{ème} session de la CNUDCI

11h35-11h50 : Le nouveau Règlement d'arbitrage CCJA, par Me **Narcisse AKA**, Secrétaire Général du Centre d'arbitrage de la CCJA

11h50-12h10 : Débats

Deuxième séquence : L'exécution des sentences arbitrales dans l'espace OHADA

Sous la présidence de Mme **Dalmeida Flora MELE**, Magistrat, Présidente de la Cour Commune de Justice et d'arbitrage

12h10-12h25 : L'exécution des sentences arbitrales sur le fondement de l'AUA, par Dr **Achille NGWANZA**, Chargé d'enseignement Universités de Paris II et Yaoundé II, Président du Groupe de travail OHADA du Comité Français de l'Arbitrage

12h25-12h40 : L'exécution des sentences arbitrales CCJA, par Dr **Sylvie BEBOHI EBONGO**, Chargée de recherches à l'APAA, Avocat au Barreau de Paris

12h40-12h55 : Perception d'un praticien africain sur l'exécution des sentences par l'État africain, par M. **Serge ABESSOLO**, Ancien Directeur Général de l'Agence judiciaire du Gabon, Conseiller Juridique du Ministre de l'Économie du Gabon

12h55 – 13h10 : Le regard d'un avocat praticien anglophone sur le système d'exécution des sentences OHADA, par Barrister **Ojo BAYO**, Ancien Garde des Sceaux du Nigéria, Président de l'ICAMA, Abuja, Nigéria

13h10-13h30 : Débats

13h30-15h-00 : Déjeuner libre

Troisième séquence : La CPA, le CRCICA et l'Afrique

Sous la présidence du Pr **Stéphane NGWANZA**, Directeur des Études à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)

15h00 -15h20: L'arbitrage CPA et l'Afrique, par M. **Hugo Hans SIBLESZ**, Secrétaire Général de la CPA

15h20-15h40: Débats

15h40-16h00 : L'arbitrage CRCICA et l'Afrique, par Dr **Ismail SELIM**, Directeur du CRCICA

16h00 – 16h20 : Débats

16h20 – 16h35 : L'état de la préparation de la réforme du mécanisme de règlement des différends Investisseurs – États, par **Jean-Baptiste HARELIMANA**, Avocat au Barreau des Hauts de seine, Président du Conseil d'Orientation de l'Institut Afrique Monde

Quatrième séquence : Convergences ou divergences de certaines questions en droit de l'arbitrage OHADA avec l'arbitrage international

Sous la présidence de **Gaston KENFACK DOUAJNI** (HDR), Président de l'APAA, Président de la 49^{ème} session de la CNUDCI

16h35 – 16h55 : La spécificité du paiement de la provision et des honoraires dans l'arbitrage OHADA, par Pr **Henri Désiré MODI KOKO BEBEY**, Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang

16h55 -17h10 : L'articulation entre l'Acte uniforme relatif à l'arbitrage et les législations nationales sur l'intervention du juge étatique dans l'arbitrage, par Me **Claude MENTENON**, Ancien Bâtonnier du Barreau de Côte d'Ivoire, Associé fondateur du cabinet Mentenon

17h10 - 17h25 : L'intervention des tiers dans l'arbitrage CCJA, par Me **Sylvain SOUOP**, Avocat au Barreau du Cameroun

17h25 – 17h40 : Le tiers dans l'arbitrage CCI, par Me **Andrea CARLEVARIS**, Avocat au Barreau de Paris, ancien Secrétaire Général de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI

17h40 – 17H55 : La protection de la partie faible dans l'arbitrage OHADA, par Dr **Martial AKAKPO**, Avocat au Barreau du Togo, Associé – gérant du Cabinet Martial AKAKPO & Associés, Membre de la Cour Internationale d'arbitrage de la CCI

17h55 – 18h10 : L'état du droit français sur l'arbitralibité des litiges en droit du travail, par Pr **Hugues KENFACK**, Professeur, Doyen Honoraire Faculté de droit Université Toulouse 1 Capitole

18h10 – 18h30 : Débats et fin de la première journée

24 mai 2018

Cinquième séquence : La pratique de la médiation dans l'espace OHADA

Sous la présidence de Dr **DIARRAH Boubacar**, Magistrat hors hiérarchie, Directeur des Affaires Juridiques et de la Communication, Secrétariat Permanent de l'OHADA

9h30-9h45 : Présentation de l'Acte Uniforme sur la médiation, par Pr **Boniface BANAMBA**, Maître de Conférences à l'Université de Yaoundé II, Ancien Directeur des Affaires Juridiques à la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

9h45-10h : Le Notaire et la Médiation par Me **Régine DOOH COLLINS**, Notaire, Douala, Cameroun

10h -10h 15 : L'Avocat et la médiation par Me **Marie Andrée NGWE**, Avocat au Barreau du Cameroun, Présidente du Comité Permanent d'Arbitrage du GICAM, Médiatrice certifiée

10h15-10h30 : La médiation institutionnelle, par Mme **Boli DJIBO BINTOU**, Secrétaire Général du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O)

10h30-10h 45 : L'exécution des procès- verbaux de médiation et de conciliation, par M. **Alexis NDZUENKEU**, Magistrat, Chef du service des affaires juridiques et de la communication, Secrétariat Permanent de l'OHADA

10h45 – 11h : La perception des Modes Alternatifs de Règlement des Différends par l'avocat pratiquant dans l'espace OHADA, par Me **Jackson NGNIE KAMGA**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Cameroun, Vice-Président du Barreau OHADA

11h-11h15 : Le regard d'un praticien africain sur le cadre juridique des Modes Alternatifs de Règlement des Différends dans l'espace OHADA, par Barrister **Julius NKAFU**, Great James Street Chambers Londres

11h15-11h30 : La perception des Modes Alternatifs de Règlement des Différends par l'avocat étranger à l'espace OHADA, par Me **Olivier CUPERLIER**, Avocat au Barreau de Paris, Arbitre agréé auprès du CMAP

11h30 – 11h45 : L'appropriation des Modes Alternatifs de Règlement des Différends dans l'espace OHADA, par Pr **Mayatta NDIAYE**, Directeur Général de l'ERSUMA

11h45 – 12h00 : Débats

12h – 12h30 : Propos conclusifs, par Pr **Hugues KENFACK**, Professeur, Doyen Honoraire Faculté de droit de l'Université Toulouse 1 Capitole

FIN DU COLLOQUE